



ATTESTATION DU FABRICANT

Une construction en ossature bois

Document établi à l'attention d'un organisme prêteur.



1 Un bâtiment à ossature bois

Préfabriqué en atelier, assemblé sur le terrain. Mêmes matériaux et mêmes parois qu'une maison à ossature bois.

2 Ancré au sol

Vis de fondation ancrées mécaniquement dans le sol, résistantes à l'arrachement. La construction s'incorpore au fonds.

3 Autorisée et contrôlée

Soumise à permis d'urbanisme, comme toute construction.
Installation électrique conforme au RGIE, attestée par un organisme agréé.

4 Salubre et habitable

Répond aux critères de salubrité du logement en Wallonie, dès le plus petit modèle de la gamme.

5 Durable

Enveloppe isolée au niveau attendu en construction neuve, matériaux extérieurs remplaçables un à un, garanties du fabricant.

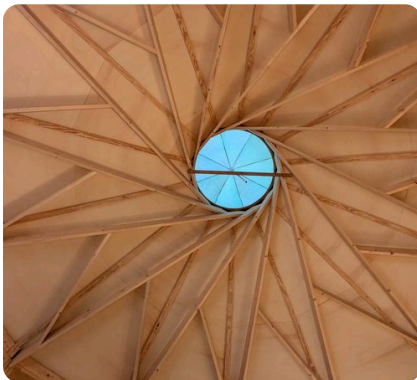
Document établi par le fabricant à la demande de son client, pour accompagner une demande de crédit. Le devis nominatif, les plans du projet et le permis d'urbanisme sont joints séparément par le demandeur.

Le bâtiment

Ce qui est construit, comment, et avec quels matériaux.

BeYurt SC est une société coopérative belge fondée en 2016. Elle fabrique des habitations en ossature bois dans son atelier de Hour, en province de Namur. Plus de cent unités ont été livrées depuis la création.

La construction repose sur une **ossature bois porteuse** à plan polygonal, de douze à vingt et une faces. Chaque face est un cadre isolé et fermé en atelier. La toiture est une **charpente réciproque** en bois massif : les chevrons prennent appui les uns sur les autres et se stabilisent mutuellement. Les éléments sont produits sur gabarit, puis livrés et assemblés sur le terrain en quelques jours.



Charpente réciproque en bois massif



Chevrons usinés en atelier



Chargement avant livraison

Bois d'origine belge pour l'ossature et la charpente, isolants d'origine naturelle ou recyclée certifiés non toxiques, bardage extérieur en Thermowood.

CE QUE LA YURTAGONE A EN COMMUN AVEC UNE MAISON À OSSATURE BOIS

- | | |
|--|--|
| ✓ Ossature bois porteuse, isolée entre montants | ✓ Pare-vapeur intérieur et pare-pluie extérieur |
| ✓ Bardage bois ventilé sur lattage et contre-lattage | ✓ Couverture en ardoise, zinc, acier ou aluminium |
| ✓ Plancher bois isolé | ✓ Raccordement à l'eau, à l'électricité, à l'égouttage |
| ✓ Permis d'urbanisme | ✓ Réglementation PEB |
| ✓ Installation électrique conforme au RGIE | ✓ Critères de salubrité du logement |

Ce qui distingue la Yurtagone tient à sa géométrie : plan polygonal et charpente réciproque, là où la maison à ossature bois est rectangulaire et couverte à deux versants. Ni les matériaux, ni la composition des parois, ni les équipements ne diffèrent.

Ancrage, conformité, salubrité, durabilité

Les quatre points sur lesquels se fonde la valeur du bien financé.

Un ancrage au sol

La construction repose sur des **vis de fondation ancrées mécaniquement dans le sol**, dimensionnées selon la portance relevée sur la parcelle et résistantes à l'arrachement. Elle n'est ni sur roues ni conçue pour être déplacée : elle est édifiée pour demeurer là où elle est posée, et elle y est raccordée aux réseaux.



ANCRAGE SUR VIS DE FONDATION

Une conformité électrique attestée

L'installation électrique est réalisée conformément au **RGIE**, contrôlée par un organisme agréé, et l'attestation de conformité est remise au client. L'eau potable vient du réseau de distribution, les eaux usées suivent le régime d'assainissement de la parcelle. Chauffage fixe et détecteurs de fumée conformes à la norme NBN EN 14604.

Une habitation salubre

La construction satisfait les **critères de salubrité du logement en Wallonie** dès le plus petit modèle : stabilité de la structure portante, volume et hauteur sous plafond, éclairage naturel, ventilation, point d'eau potable et toilette dans un local cloisonné, chauffage fixe dans une pièce de jour.

Une durabilité renforcée

L'enveloppe atteint les niveaux d'isolation attendus en construction neuve. Les vices cachés sont garantis deux ans et la garantie décennale est accordée sur demande. Le bardage Thermowood grise sans perdre ses propriétés, la couverture en ardoise ou en métal relève des durées de service usuelles de ces matériaux, et chaque poste de l'enveloppe se remplace indépendamment des autres.

PAROI, COEFFICIENT U EN W/M²K	YURTAGONE PREMIUM	REPÈRE WALLON
Murs	0,25	Umax 0,24
Murs, avec complément de conformité PEB	0,20	Umax 0,24
Toiture rigide	0,15	Umax 0,24
Plancher	0,22	Umax 0,24
Châssis, double vitrage basse énergie	1,4	Umax 1,50

Valeurs calculées paroi par paroi selon la NBN EN ISO 6946. Le mur standard se situe à 0,25 ; le complément de conformité PEB, une couche continue de fibre de bois rigide qui coupe les ponts thermiques de l'ossature, l'amène à 0,20.

Un bien attaché au terrain

Ce à quoi la construction est rattachée, et ce que nous attestons.

Une construction autorisée, attachée au fonds

Le Code du Développement territorial range la Yurtagone parmi les **installations fixes** : fabriquée en atelier, puis assemblée et ancrée sur le terrain pour y demeurer. Elle est **soumise à permis d'urbanisme** et instruite comme n'importe quelle construction.

Ancrée au sol, raccordée aux réseaux et complétée par les aménagements du terrain, la construction est établie pour durer sur sa parcelle. Par l'effet du droit d'accession, elle suit le sort du fonds sur lequel elle est édifée et s'incorpore au bien immobilier grevé de l'hypothèque. La qualification définitive relève du notaire instrumentant.

Pièces que nous fournissons à l'appui du dossier

- Devis nominatif détaillé, poste par poste
- Planches cotées du modèle retenu
- Descriptif technique des parois et coefficients U
- Attestation de conformité RGIE de l'installation
- Attestation de garantie décennale, sur demande
- Procès-verbal de réception après montage

ATTESTATION DU FABRICANT

Nous soussignés, **BeYurt SC**, société coopérative de droit belge inscrite sous le numéro d'entreprise BE 0760.608.672, attestons que les constructions que nous concevons et fabriquons sont des **bâtiments à ossature bois**, préfabriqués dans notre atelier, ancrés au sol par vis de fondation et destinés à demeurer sur la parcelle où ils sont édifés. Ils sont conçus, produits et assemblés selon les règles de l'art de la construction en ossature bois, raccordés aux réseaux, et satisfont aux critères de salubrité du logement.

La présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit, en vue de l'instruction d'une demande de crédit hypothécaire.

Fait à Hour, en Belgique

Stéphane Klimowski

POUR BEYURT SC



BEYURT SC

Rue de la Marbrerie 14, 5563 Hour

SHOWROOM

Rochefort, sur rendez-vous

CONTACT

info@beyurt.be, beyurt.be